



©CE

Sommaire:

Dossier:

- Fonds structurels:
l'Europe de la solidarité 1-4
Fonds de cohésion: la bouée des pauvres 5

Vache folle:

- ESB: la Commission a neuf mois
pour se réformer 6-7

Entretien:

- Helmut Lotfi: "Vive nos différences!" 8-9

Marcelino Oreja:

- La réforme du traité de Maastricht:
une chance pour l'Europe 10

Europe sans frontières: 11-13

Parlez-nous d'Europe: 14-15

La parole au Parlement européen:

- Des députés en herbe...
Plus vrai que nature! 16-17

Jumelage de villes: 17

Droit:

- A quand des salaires équitables
pour tous? 18

Au jour le jour: 19

Publications: 19

La vie au Bureau: 20

Fonds structurels: l'Europe de la solidarité

Qu'est-ce qui mange le quart de budget européen? Réponse: les Fonds structurels. Leur rôle? Promouvoir un meilleur équilibre économique et social au sein de l'Union et réduire les disparités régionales, y compris en Belgique.

Forges de Clabecq, chantiers navals de Tamise, délocalisations, fermetures... La politique de l'Europe communautaire est souvent mise sur la sellette. Certains milieux économiques, politiques et syndicaux n'hésitent pas à accuser les Quinze de tous leurs maux, qui découleraient d'une politique ultra-libérale sans égards pour l'emploi et le social. Cette attitude peut, dans le chef de certains, être compréhensible car découlant d'un manque d'information. Pour d'autres, elle relève à l'inverse de la recherche d'un bouc émissaire, ce qui revient un peu facilement à "oublier" certaines responsabilités des Etats et des entreprises.

Et, surtout, à ne pas voir cette autre réalité: les Fonds structurels. L'Union européenne y

consacre plus d'un quart de son budget! Ils recouvrent une multitude d'aides autant économiques que sociales, du moins si elles sont bien utilisées. Elles sont destinées à renforcer l'aménagement du territoire et les divers secteurs économiques, en particulier le secteur industriel, ce grand pourvoyeur d'emplois, et la formation professionnelle. Ainsi l'Europe est-elle un véritable investisseur d'avenir, touchant toutes les catégories de citoyens, et répondant aux préoccupations les plus quotidiennes.

Quelques chiffres le confirment. Pour la seule période 93-99, les Fonds structurels ont absorbé à eux seuls l'équivalent de quelque 4.800 milliards de francs belges. Ils permettront aux



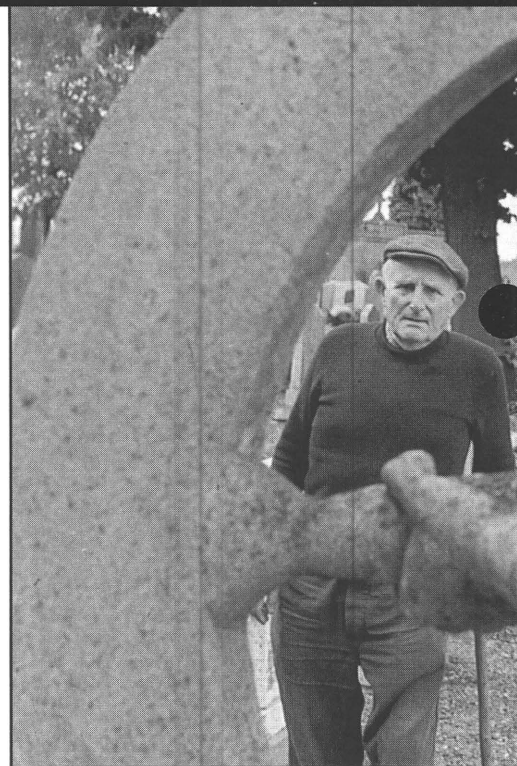
○○○ régions les moins riches de l'Union de créer 2,4 millions d'emplois environ, dont 1,2 million dans le cadre de l'Objectif 1 qui offre une aide aux régions en retard de développement. Vous trouvez sur cette page un encadré explicatif des différents types d'aides. Il faut y ajouter des appuis tels que les Initiatives communautaires et le Fonds de cohésion (voir page 5).

Des Etats membres, comme le Danemark, les Pays-Bas, le Portugal ou encore l'Irlande ont su utiliser ces outils pour relever les défis de l'avenir. De même que des régions comme l'Ecosse, où tous les interlocuteurs concernés (hommes politiques, syndicats, patronat) ont travaillé ensemble à un projet commun, en dépassant leurs divergences et les intérêts particuliers, et en créant une structure unique de décision.

"Objectif 1" dans le Hainaut

La Belgique utilise largement ces instruments pour assurer sa reconversion socio-économique. Le Feder (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen) et le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de développement agricole) concernent plus de 3 millions de citoyens, soit 31% de la population. Les nombreux programmes des Initiatives communautaires et les "Actions novatrices" sont également utilisés.

En outre, grâce au Traité de Maastricht et à la fédéralisation de l'Etat belge, les Régions peuvent négocier directement avec l'Union.



C'est ainsi que le Hainaut a pu obtenir d'être rattaché au fameux "Objectif 1" (zone en retard de développement), car son produit intérieur brut (PIB) est inférieur à la moyenne de l'Union. Cette province touchée par le déclin de son industrie devrait percevoir jusqu'en 1999 (six ans au total) 30 milliards de FB environ des Fonds structurels, et qui lui ont déjà permis de créer plus de 8000 emplois.

La relance de l'économie y occupe tout naturellement une place de choix. Le régime d'aide aux entreprises permet d'aider les investissements jusqu'à 30% de leur coût. Qui dit

Que sont les Fonds structurels?

• Les Fonds structurels comprennent:

Le Fonds européen de développement régional (FEDER)	Le Fonds social européen (FSE)	Le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole - section orientation (FEOGA-O)	L'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP)
---	--------------------------------	---	---

• Parmi les priorités d'intervention des Fonds structurels, quatre Objectifs sont géographiquement concentrés sur des régions confrontées à des difficultés économiques:

Objectif 1:

ajustement structurel des régions en retard de développement (dont le PIB est généralement inférieur à 75% de la moyenne de l'Union)

Objectif 2:

reconversion des régions et des zones industrielles en déclin

Objectif 5b:

développement et adaptation structurelle des zones rurales fragiles

Objectif 6:

ajustement structurel des régions nordiques à très faible densité de population

• Les autres Objectifs de nature non régionale sont:

Objectif 3:

lutte contre le chômage de longue durée et insertion professionnelle des personnes exposées à l'exclusion du marché du travail

Objectif 4:

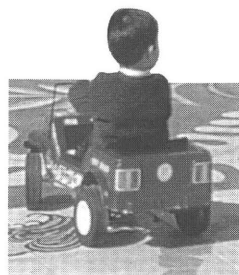
adaptation de la main d'oeuvre aux mutations industrielles

Objectif 5a:

adaptation des structures agricoles et modernisation de la pêche

Les Actions novatrices constituent 1,1% du budget.

Collège européen de Technologie (unique institution universitaire commune intégrée à trois pays d'Europe) ont permis à cette zone de revivre, le regard tourné vers l'avenir. Bilan (très provisoire, car d'ambitieux projets suivent): grâce à une petite vingtaine d'entreprises venues s'y installer, 1.462 emplois ont été engendrés sur la zone belge depuis 1986.



La région **Meuse-Vesdre** est aussi une zone en reconversion industrielle (Objectif 2) avec l'appui de l'Union. Parmi les zones de Wallonie de l'Objectif 2, la Haute-Meuse doit aux Fonds structurels le nouveau pôle de développement économique autour de l'aéroport de Bierset, qui se taille une très jolie place dans l'Eurégio, et le centre de formation "Technifutur" de Liège.

Sans vouloir être exhaustifs, citons encore une zone couvrant une vaste partie des **provinces de Luxembourg et de Namur**, considérée comme zone rurale en difficulté, et jouissant des facilités de l'Objectif 5b. Cet objectif est destiné à lutter contre la désertification des zones où l'emploi agricole était important. Le but primordial vise donc à créer des emplois, outre la diversification agricole, dans les secteurs secondaire et tertiaire, ce qui donne une place essentielle au fonds FEDER. Des actions sont menées pour le soutien à l'industrie, à l'agro-tourisme et en faveur des forêts, poumon de la Wallonie.

En Flandre

Attirées par les avantages liés à l'Objectif 1 du Hainaut, certaines entreprises des zones flamandes voisines ont cherché à s'implanter vers le Hainaut. Pour limiter ce risque, la Région flamande a pu porter de 8% à 15% les aides aux entreprises de ces zones limitrophes.

D'autre part, des aides à la recherche et au développement et à la technologie sont affectées aux **provinces de Flandre orientale et occidentale, d'Anvers et du Limbourg**. Et aussi au Brabant, qui devient même la troisième zone la plus importante en dotation pour innovation technologique, après l'Ile-de-France et le Grand-Londres.

○○○

reconversion et relance dit forcément recherche et développement vers des secteurs porteurs, surtout les technologies de pointe. Plusieurs "pôles d'excellence" vont être créés dans ce but. **Mons** se tournera vers les matériaux nouveaux, **Charleroi** vers les biotechnologies et les télécommunications et **Tournai** accueillera un "Centre international de la pierre et de la terre". Le patrimoine culturel et touristique va aussi être mis en valeur; Tournai, le Centre ("Canaux et châteaux", Binche), les barrages de l'Eau d'Heure, le Borinage en seront les premiers bénéficiaires.

Exemplaire, encore, parce que transfrontalier, le **PED** (pôle européen de développement) permet la relance d'une région devenue pauvre économiquement lors de la première crise sidérurgique: le bassin Longwy-Athus-Rodange (France, Belgique, Luxembourg). Là où chômage et désolation s'étaient installés, c'est un parc international d'activités qui a été créé, avec l'appui européen, entre autres via le Feder. Aides à l'investissement, travaux de désenclavement, infrastructures d'accueil, formation initiale et continue, mise sur pied du

Un instrument de changement

- L'assistance provenant des Fonds structurels s'est élevée à **80 milliards d'ECU** pour la période 1989-1993 et a permis des progrès notables dans les domaines suivants: infrastructures, reconversion industrielle, développement urbain et rural, éducation et formation professionnelle. Quelques exemples significatifs:
 - transports: construction et/ou rénovation de routes (17% du réseau routier primaire en Irlande, 6.100 km en Espagne, 5.500 km au Portugal)
 - télécommunications: installation de 552.000 lignes en Espagne (1989-1993) et de 384.000 lignes en Grèce (en 1992).
- On estime que **600.000 emplois** dans les régions Objectif 1 dépendront directement des Fonds structurels en 1999.
- Sur 100 ECU reçus par une région éligible, 25 à 45 ECU environ profitent indirectement aux autres régions de l'Union.



ooo Le FEOGA, le Feder et le FSE sont également utilisés. Entre autres, dans la région de **Turnhout et en province du Limbourg**, cela au titre de l'appui aux zones industrielles en reconversion (Objectif 2). Le projet "De Loods", à **Alost**, est un bel exemple de réussite avec l'aide du FSE. Il offre aux chômeurs de longue durée et de faible scolarité six domaines extrêmement différenciés de formation. Ainsi, lors de l'édition '94 d'"Euronautics", à Gand, des élèves issus de cette formation ont présenté un catamaran capable d'affronter la haute mer, entièrement construit de leurs mains. Le Feder et le FSE apporteront pour leur part 17% des fonds de l'initiative communautaire "Urban" que la Flandre consacre à **Anvers**. Citons également la création du centre de recherches STEM, à **Berchem**, pour l'amélioration (aussi bien au niveau de la production industrielle que du placement et de l'utilisation) de l'énergie solaire dans les constructions.

La Flandre, pourvue d'un littoral et une longue tradition de pêche, elle se trouve naturellement fort concernée par l'IFOP, qui se concentre uniquement sur ce secteur d'activités. Dans ce contexte, l'IFOP finance, à concurrence d'un milliard de FB environ, huit projets de restructuration, modernisation et diversification de l'activité piscicole flamande.

A Bruxelles

Capitale de l'Europe, **Bruxelles** est une région très spécifique, qui peut également compter sur les Fonds structurels et autres aides des Quinze, au titre des Objectifs 3 et 4 centrés sur les demandeurs d'emploi et sur les travailleurs confrontés aux mutations industrielles. Avec le Fonds social européen (FSE), ce sont ici 24.000 personnes qui sont concernées, avec 410 millions de FB environ d'intervention. Une part des ressources attribuées par le FSE au ministère fédéral de l'Emploi et du Travail va également aux Bruxellois, tandis que la Communauté française bénéficie elle aussi des aides du FSE. De même, la Communauté flamande utilise une

partie de son budget FSE (6,3 milliards de FB) pour des actions de formation professionnelle dans la capitale. Les "missions locales", appuyées par le FSE, accueillent chaque année entre 300 et 600 personnes pour une "guidance et formation professionnelles pour chômeurs sans statut et minimales, et relais avec les entreprises". A **Molenbeek**, le "Centrum West" propose à 300 jeunes d'origine immigrée un accueil social, des activités musicales et sportives ainsi qu'une école de devoirs. Enseignement, culture et patrimoine sont aussi mis en avant tandis que, grâce aux initiatives communautaires "Urban" (rénovation des quartiers) et "Konver" (reconversion de sites militaires désaffectés), la **caserne Dailly** a reçu un important subside pour sa rénovation et les quartiers **Annessens** et **St-Jean-Baptiste** accueilleront chacun un centre d'entreprises, des guichets économie locale, des appuis à la lutte contre la toxicomanie etc.

Cette présentation serait très incomplète si l'on ne terminait pas en insistant sur deux points essentiels. D'abord, ces outils respectent pleinement le principe de subsidiarité. La mise en oeuvre des actions cofinancées par l'Union est gérée par les acteurs locaux, régionaux et nationaux. C'est la raison pour laquelle ces fonds impliquent toujours interventions financières publiques, privées et locales. En outre, les PM se trouvent particulièrement choyées par les Fonds structurels. Il faut dire qu'elles sont en voie de constituer la principale source d'emplois dans l'Union, occupant déjà sept travailleurs sur dix. Une multitude d'actions leur sont destinées. Cela passe notamment par l'appui à la formation, à la gestion, à la création, à la recherche de produits et débouchés nouveaux, à l'information, à l'aide à l'exportation, à la recherche de partenaires locaux et étrangers etc. L'Union européenne: cela se passe près de chez vous! □

M. VDM.

Turnhout

LES ADRESSES UTILES AUPRÈS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE...

Feder

Commission européenne
Direction générale Politique régionale
et Cohésion (DG XVI)
rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Fax: 02/296.60.03

IFOP

Commission européenne
Direction générale de la Pêche
(DG XIV)
rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Fax: 02/296.30.33

FSE

Commission européenne
Direction générale Emploi, Relations
industrielles et Affaires sociales
(DG V)
rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Fax: 02/295.67.01

Fonds de Cohésion

Commission européenne
Direction générale Politique régionale
et Cohésion (DG XVI)
rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Fax: 02/296.60.03

FEOGA/O

Commission européenne
Direction générale de l'Agriculture
(DG VI)
rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Fax: 02/295.98.08

ooo



Fonds de cohésion: la bouée des pauvres

Méconnu de beaucoup, le Fonds de cohésion n'est pourtant pas le parent pauvre des Fonds structurels. Entre 1993 et 1999, il est appelé à mobiliser plus de 15 milliards d'ECU au profit de quatre Etats membres et pour des projets exclusivement dans les domaines de l'environnement et des infrastructures de transport.

Le Fonds de cohésion alloue des ressources considérables en vue d'aider les quatre Etats membres dont le PNB n'atteint pas 90% de la moyenne communautaire - Espagne (plus de la moitié des interventions), Portugal, Grèce et Irlande - à remplir les conditions de participation à l'Union économique et monétaire. En somme, il s'agit de les aider à poursuivre leurs investissements prioritaires pour réduire leurs handicaps économiques, tout en contenant leur recours aux dépenses publiques. Trois pays aux déficits publics jugés excessifs - Espagne, Portugal et Grèce - sont toutefois sous la menace d'une suspension des crédits du Fonds s'ils ne redressent pas la barre. Tous les projets financés doivent être conformes aux politiques communautaires tant en matière de protection de l'environnement que d'amélioration des réseaux transeuropéens de transport. L'objectif d'une répartition égale des crédits entre ces deux secteurs est désormais atteint, tandis qu'au sein du secteur transports, la stratégie est de privilégier les projets ferroviaires par rapport aux projets routiers. Au cours des quatre dernières années, les routes ont mobilisé près de 40% du total des ressources du Fonds.

Le Fonds de cohésion représente un important levier de développement économique pour ces pays. Les projets financés sont souvent complémentaires d'autres projets soutenus par le budget de l'Union européenne, notamment dans le cadre des réseaux transeuropéens de transports. C'est le cas notamment de la liaison ferroviaire Dublin-Belfast ou du terminal à conteneurs du Pirée en Grèce.

Les taux de financement sont aussi très élevés puisqu'ils peuvent atteindre 80 à 85% du montant des dépenses publiques consacrées à chaque projet, voire 100% pour les études préparatoires et l'assistance technique. La stratégie de la Commission européenne est de privilégier les grands projets ou groupes de projets ayant un impact significatif. Leur coût ne doit être, en principe, inférieur à 10 millions d'ECU. Mis en concurrence les uns avec les autres dans le respect d'une clé de répartition entre les quatre pays bénéficiaires, ils sont sélectionnés après une évaluation technique et économique appro-

fondie, souvent en coopération avec la Banque européenne d'investissement ou des consultants externes. Il s'agit ainsi de mesurer les bénéfices nets que doit produire le projet et les incidences en termes d'emplois.

Retombées pour les pays "riches"

Bien qu'en hausse, les montants consacrés à l'assistance technique et aux études restent très limités. Les consultants et bureaux d'études européens, notamment belges, n'y sont pourtant pas indifférents. La Commission dispose aujourd'hui d'une base de données de près de 1.500 consultants auxquels elle peut faire appel pour des contrats n'imposant pas une publication au Journal Officiel.

Les PME (Petites et Moyennes Entreprises), seules ou en partenariat, peuvent y trouver une place, notamment dans le domaine de l'environnement, ouvert à toutes les nouvelles technologies. Préoccupée avant tout de renforcer la cohésion au niveau européen, la Commission met aussi en place un système de suivi des projets. L'essentiel des crédits alloués par le Fonds revient aux grands travaux dont les contrats sont attribués par le pays bénéficiaire et soumis aux règles très strictes en matière de marchés publics.

Quel avenir réserver au Fonds de cohésion? La décision sera prise à la fin de cette année ou en 1998. Dans un récent symposium organisé à Bruxelles, le directeur du Fonds, le Belge Jean-François Verstryngne, estime "évident que le développement économique des pays bénéficiaires n'aurait pas pu se poursuivre sans cet instrument financier" et que son prolongement au-delà de 1999 est dans la logique des choses. Les besoins d'investissements restent considérables, qu'il s'agisse des réseaux transeuropéens ou de l'environnement (surtout l'assainissement et les déchets urbains).

Cette solidarité financière pourrait aussi s'étendre aux pays candidats de l'ex-Europe Centrale et de l'Est. Avec des handicaps incommensurables surtout en matière d'environnement. □

B.B.



ooo

... ET EN BELGIQUE

Feder

Ministère de la Région wallonne
Direction générale de l'Economie
et de l'Emploi
avenue Prince de Liège 7
5100 Namur
Tél.: 081/32.14.62
Fax: 081/30.64.34 / 32.14.69

IFOP

Dienst voor de Zeevisserij
Administratief Centrum
Vrijhavenstraat 5
8400 Oostende

FSE

Ministère de l'Emploi
Cellule FSE
rue Belliard 51-53
1040 Bruxelles
Tél.: 02/233.46.91
Fax: 02/233.44.38

FEOGA/O

Ministère de la Région wallonne
Direction générale de l'Economie
et de l'Emploi
avenue Prince de Liège 7
5100 Namur
Tél.: 081/32.14.62
Fax: 081/30.64.34 □

ESB: la Commission a neuf mois pour se réformer

Suite au rapport de sa commission d'enquête sur l'ESB, le Parlement européen a demandé à la Commission européenne, dans une résolution votée le 19 février, d'engager des réformes importantes d'ici neuf mois, faute de quoi une motion de censure sera déposée. Jacques Santer, qui a déjà entrepris de réformer les services de la Commission, propose la mise en place d'une véritable Europe de la santé.

AUTOS: LES MOINS CHERES AUX PAYS-BAS

Les Pays-Bas ont détrôné le Portugal, lui prenant le titre de pays le moins cher de l'Union européenne pour l'achat d'une voiture. Selon les résultats de la dernière étude semestrielle réalisée par la Commission européenne, les Pays-Bas offraient au 1er novembre 1996 les prix hors taxes en ECU les plus bas pour 23 des 75 modèles les plus vendus dans l'UE. Le Portugal arrivait deuxième, étant moins cher pour 21 modèles. L'Allemagne et la France sont restés les pays les plus chers, suivis par le Royaume-Uni, victime de la remontée de la livre sterling.

Les écarts de prix entre pays de l'Union varient d'un modèle de voiture à l'autre, mais dans l'ensemble, depuis novembre 1995, les constructeurs essaient de ne pas dépasser 20% de différence entre le pays le plus cher et le pays le moins cher. En novembre 1996, on a quand même dépassé les 20% pour 40 modèles sur 75. On a même enregistré des écarts de plus de 30% pour certaines petites voitures - Lancia Y, Opel Corsa et Volkswagen Polo - et pour quelques autres modèles - Alfa Romeo 164, Lancia Dedra, Mitsubishi Pajero et Renault Safrane. □

"Des erreurs ont été commises, y compris par la Commission" : pour Jacques Santer, l'affaire de la "vache folle" représente une "leçon de modestie et d'humilité". C'est ce qu'il a déclaré aux parlementaires européens, le 18 février à Strasbourg. Cette prise de position intervenait la veille du vote par les eurodéputés, d'une résolution sur les suites à donner aux recommandations contenues dans le rapport de la commission temporaire d'enquête sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Mais, a prévenu le président de la Commission européenne, "je ne battraï pas ma coulpe sur la poitrine des autres."

Dans la résolution votée le 19 février à une écrasante majorité (422 pour, 49 contre et 48 abstentions), chacun en prend d'ailleurs pour son grade : le Parlement européen y "condamne l'attitude du gouvernement britannique et sa mauvaise gestion de la crise de l'ESB", "dénonce le Conseil pour son soutien tacite à la carence du gouvernement britannique", fustige "l'absence de transparence et les manipulations qui caractérisent les comités chargés des questions vétérinaires et sanitaires", souligne enfin la "responsabilité" de la Commission. La résolution invite finalement cette dernière à "prendre des mesures rapides et efficaces afin de traduire dans les faits les recommandations du rapport". Faute de quoi, d'ici novembre prochain, une motion de censure sera déposée contre elle¹. "Nous ne nous contenterons pas de

1. Il faut l'accord d'au moins un dixième des eurodéputés pour déposer une motion de censure, qui doit ensuite être adoptée par la majorité des parlementaires et les deux tiers des votes exprimés. Si la motion est votée, l'ensemble du collège de la Commission doit démissionner.

promesses", a déclaré l'eurodéputé Pauline Green au nom du groupe socialiste.

Le 20 février, une motion de censure à effet immédiat contre la Commission a été rejetée par 326 voix contre 118 (15 abstentions).

Le président de la Commission européenne a admis à Strasbourg que l'on aurait "dû accorder plus d'attention à certaines mises en garde isolées qui allaient à contre-courant de l'opinion scientifique majoritaire, selon laquelle un effet (de l'ESB) sur la santé humaine était extrêmement peu probable". Et d'ajouter : "Le fonctionnement des services a laissé à désirer, y compris sous l'actuelle Commission."

Par ailleurs, le président Santer abonde dans le sens de la commission d'enquête pour "regretter le manque de contrôles spécifiques sur l'ESB entre 1990 et 1994", ainsi que le "manque de transparence, de coordination et de rigueur" des comités scientifiques chargés de conseiller la Commission.

Pour remédier à toutes ces carences, la Commission s'est lancée sur la voie de réformes internes, dont certaines ont été adoptées par le collège des commissaires européens, le 12 février dernier (voir encadré). S'agissant des fonctionnaires européens, Jacques Santer a annoncé "une nouvelle répartition des tâches", des "mutations", et, si des fautes ont été commises, des "sanctions". Le président de la Commission a également voulu citer une phrase du rapport Mattéi de l'Assemblée nationale française : "Les dysfonctionnements sont moins imputables aux hommes qu'au système ambigu qui n'a pas tiré toutes les conséquences en matière de santé publique du marché unique européen".

Davantage de pouvoirs pour le Parlement

Ces conséquences, Jacques Santer voudrait que les Quinze, aujourd'hui, les tirent pleinement. Il a proposé, le 18 février, que l'Union dispose d'une "véritable compétence en matière de santé", soulignant qu'au cours des années passées, "plusieurs propositions de la Commission visant à renforcer le pilier santé du marché intérieur n'ont pas abouti", faute du feu vert des Etats membres.

Jacques Santer propose aujourd'hui une révision "substantielle" de l'article 129 du traité de



© Photo News

Maastricht. Son objectif est triple : mieux coordonner les politiques de santé des Etats membres; rendre possible une harmonisation communautaire des législations sur la santé humaine, et, enfin, prévoir la codécision en matière de santé, ce qui ferait du Parlement un co-législateur, avec le Conseil, dans ce domaine. Remise à plat des priorités de l'Union en matière de santé, mais aussi en matière d'agriculture : Jacques Santer s'est, en effet, demandé si l'ESB n'était pas "la conséquence d'un modèle de production agricole qui pousse à la productivité à tout prix". Ce modèle, justement, a été une première fois réformé en 1992, et la Commission planche actuellement sur un approfondissement de cette réforme, qui tiendrait davantage compte de la qualité des produits et de l'environnement. Elle présentera ses propositions à l'issue de la CIG, dans la perspective d'un élargissement de l'Union.

Autre innovation proposée par le président de la Commission européenne : une plus grande "implication" du Parlement européen dans les décisions agricoles. La semaine dernière, Jacques Santer s'est ainsi engagé, pour les questions vétérinaires et phytosanitaires, à "privilégier le recours à l'actuel article 100 A", lequel prévoit la codécision Parlement-Conseil pour la mise en place du marché intérieur. Joignant le geste à la parole, c'est dans ce cadre juridique que la Commission planche sur un projet de règlement sur l'étiquetage des bovins.

Jacques Santer a, par ailleurs, réitéré son souhait que ce pouvoir de codécision du Parlement européen soit étendu à tous les domaines législatifs, y compris la politique agricole commune. Une position que la

Commission défend au sein de la conférence intergouvernementale... mais vis-à-vis de laquelle les Etats membres, jusqu'à présent, demeurent réservés. □

Réforme : plus de transparence et de contrôle

Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a rappelé le 18 février, au Parlement européen, les réformes internes déjà adoptées par la Commission européenne.

- en matière de "santé alimentaire humaine", l'impulsion politique sera désormais, au sein de la Commission, donnée par un groupe de commissaires concernés.

- les services travaillant sur les questions de santé humaine vont être remaniés en profondeur, sous le signe de la transparence (large diffusion des avis scientifiques, y compris par internet) et de la séparation des pouvoirs (entre responsabilités législatives, scientifiques et de contrôle). Conséquence directe : tous les comités scientifiques chargés de conseiller la Commission en la matière vont être placés sous l'autorité de la direction générale XXIV. Celle-ci, en plus de la politique des consommateurs, traitera de la santé de ces derniers.

- le contrôle va désormais être séparé des services chargés d'élaborer la législation : l'Office d'inspection, dont le siège est en Irlande, va donc passer sous la houlette de la DG XXIV. Mais Jacques Santer voudrait aller plus loin : il suggère que l'Union se dote d'une véritable Agence autonome, à l'instar de la Food & Drug Administration américaine.

POUVOIR D'ACHAT: LE LUXEMBOURG TOUJOURS LARGEMENT EN TÊTE...

Le Luxembourg est resté, en 1995, largement en tête du palmarès européen de la richesse, avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant, exprimé en pouvoir d'achat, égal à 169% de la moyenne des Quinze - ou l'indice 169. Le Luxembourg devance ainsi non seulement tous ses partenaires de l'Union européenne, mais aussi les Etats-Unis (147), la Suisse (134) et le Japon (117). C'est ce qu'indique début février Eurostat, l'office statistique européen, en précisant qu'en 1995, le niveau de richesse a plus augmenté au Luxembourg - de 3,2% - que dans la moyenne de l'Union - 2,5%.

Dans l'Europe des Quinze, le Danemark arrive deuxième avec l'indice 116; puis viennent la Belgique (112), l'Allemagne (111), la France et l'Autriche (108), les Pays-Bas (107), l'Italie (103) et la Suède (101). Au-dessous de la moyenne de l'Union, on trouve la Finlande et le Royaume-Uni (96), l'Irlande (93), l'Espagne (77), le Portugal (67) et enfin la Grèce (66). □

“Vive nos différences!”

Avec un prénom qui résonne germanique et un nom latin, Helmut Lotti, nouveau millionnaire du Top-50, chante les différences culturelles. Un hymne à son pays et à l'Europe.

UNE BANQUE PAS COMME LES AUTRES

Quelle banque européenne a prêté l'an dernier plus de 23 milliards d'ECU empruntés dans le monde entier? Réponse: la Banque européenne d'investissement (BEI), qui, discrètement peut-être, fait plus pour l'intégration européenne que bien des discours.

En 1996, la BEI a prêté en tout 20,9 milliards d'ECU dans l'Europe des Quinze (dont 657 milliards d'ECU en Belgique), soit 13% de plus qu'en 1995. Comme d'habitude, la part du lion - 70% en l'occurrence - est allée à des projets réalisés dans des régions et des zones défavorisées: grands équipements, énergie, protection de l'environnement et investissements dans l'industrie. Afin de combiner au mieux ses prêts avec les aides du budget européen, la BEI coopère étroitement avec la Commission européenne.

Les réseaux transeuropéens de transports, de télécommunications et d'énergie ont reçu l'an dernier 10,5 milliards d'ECU de la BEI. Parmi les grands projets de transport ainsi soutenus, on peut citer l'axe ferroviaire du Brenner destiné à relier l'Allemagne à l'Italie (Vérone-Munich) par TGV, la liaison fixe entre le

De mémoire de phonographe, on n'avait jamais vu cela : avec des chansons flirtant entre le show-business et le répertoire lyrique, un jeune Flamand de vingt-sept ans est en train de pulvériser le record absolu des ventes de CD, dans le nord du pays. Même Michael Jackson, avec ses 320.000 albums vendus (pour *Thriller*, dans les années quatre-vingt), a dû s'incliner devant la tornade. Un phénomène d'autant plus remarquable que la tornade en question semble avoir tout du jeune homme ordinaire : le bon sens, l'ambition juvénile, le bonheur tranquille et la tête d'ange bien vissée sur les épaules.

Rien de spectaculaire, donc, si ce n'est des chiffres vertigineux : un million trois cent mille CD vendus en deux albums en moins de trois ans. Des chiffres qui forcent le respect et l'admiration des uns, la curiosité et les questions des autres. Qui est cette comète qui porte le nom d'Helmut Lotti ? Réponse : un Européen 100 % pur belge, à l'image d'un nom qui porte la trace du mariage symbolique entre un nord germanique et un sud latin.

Helmut, natif de Sint-Amandsberg, dans la banlieue de Gand, n'a pas toujours été Lotti. “*Mon vrai nom est Lotigier, et il me vient de Tournai. Au siècle passé, ma famille l'a flamandisé, en y ajoutant un “s”. Mais c'est depuis 1989, année de ma première apparition à la télévision comme chanteur (ndlr : dans une imitation d'Elvis Presley, son idole), que je porte le nom de Lotti. Et que je chante principalement des répertoires italiens et allemands.*”

Un changement de nom plus que symbolique. C'est que, avant 1989, le jeune Lotigiers rêvait d'entrer dans la famille des champions cyclistes flamands. Et de garder son nom. Quatre ans de compétition auront raison de son impatience. “*A partir du moment où j'ai compris que je ne deviendrais jamais un super cycliste, j'ai cherché autre chose. Quelque chose où il fallait que j'excelle. Je n'ai jamais envisagé d'être dans la position d'un loser (perdant).*”

Avec un auditoire au départ exclusivement néerlandophone, Lotti aurait pu succomber au

chant des sirènes indépendantistes. Il n'en est rien. Attaché à l'idée d'une Union européenne, l'homme s'insurge contre tous les séparatismes. “*Au moment où on unit l'Europe, il serait complètement stupide de diviser la Belgique.*”

Quand Lotti, sur son dernier CD (*Helmut Lotti goes classics II*), rencontre Salvatore Adamo, c'est un peu la Flandre qui tend la main à la Wallonie. “*Nous allons bientôt chanter en deux langues pour l'Unicef. Salvatore en néerlandais, une langue qu'il a l'élégance de pratiquer chaque fois qu'il est invité sur un plateau de télévision flamande, et moi en français.*”

Eloge de la différence

Le symbole est éloquent. Il peut d'ailleurs également s'appliquer à l'Europe qui, pour Helmut Lotti, constitue une réalité certes inachevée et encore trop peu concrète, mais fertile en puissance. “*Parler d'unité culturelle, tant pour la Belgique que pour l'Europe, c'est quelque chose d'encore un peu difficile. Rien qu'en Belgique, on parle déjà trois langues différentes. Seulement moi, les différences me séduisent. Elles sont le piment de la vie. Je viens d'aller chanter à Vienne et à Prague. Des villes aux univers chaque fois complètement différents. Eh bien, ces différences m'exaltaient. Alors, je crois que si l'on veut parler d'une autre unité européenne que l'économique -qui est une bonne chose-, cette unité tient, paradoxalement, dans la multiplicité et la richesse culturelle du continent. Un Danois, un Sicilien et un Wallon n'ont pas les mêmes racines, ni la même langue, ni la même cuisine. On n'aura d'ailleurs jamais une Europe culturellement unie par une même langue. Mais je crois que c'est précisément un des attraits de cette communauté.*”

Toute artificielle qu'elle soit, la construction européenne à la mode Lotti repose donc sur un éloge : celui de la différence. Un éloge et un don, que le chanteur semble avoir hérité d'un grand-père polyvalent, qui était directeur artistique de l'opéra de Gand... et chroniqueur

sportif. "C'est un peu lui qui m'a poussé sur les planches, quand j'avais cinq ans. Je devais apparaître dans une opérette, habillé en petit marquis, et suivre ma tante, qui devait chanter quelque chose. Et je me suis mis à chanter avec elle..."

Entre l'art lyrique et Elvis Presley, on dit généralement qu'il y a un fossé. Pas pour Lotti, amateur de classique comme de big band, de rock'n'roll, de gospel, de country... ou de house music : une bouillabaisse culturelle qui laisse les uns sur leur faim, les autres rassasiés. Pourquoi pas, tant qu'on y est, concrétiser l'attachement au puzzle européen par un album à quinze étoiles ? "Excellente idée. D'ailleurs, je chante en huit langues, parmi lesquelles l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, le russe ou le français... Donc, je pourrais aisément faire un disque de ce genre."

Une idée d'autant moins saugrenue qu'elle allierait l'honnêteté intellectuelle d'un homme sincèrement pro-Européen avec ses nouvelles ambitions commerciales et artistiques. "Ce qui est clair, c'est qu'ici en Belgique, j'ai atteint mon plafond. Je suis très heureux, mais je regarde tout ce qui m'est arrivé et continue de m'arriver comme un miracle. Cela ne peut pas durer, cela va passer." A moins que, précisément, les pays étrangers ne prennent le relais. Comme les Pays-Bas, où Lotti a vendu 150.000 CD, l'Afrique du Sud, ou... la Wallonie. Comme, peut-être bientôt, l'Allemagne, où la maison de disque de Lotti (BMG) a l'intention de lancer sa prochaine campagne de promotion. Avec, dans son C.V., des duos fraîchement enregistrés avec Luciano Pavarotti et Montserrat Caballé, Helmut Lotti n'a peut-être pas tort de continuer à rêver. □

Nicolas Crousse



© B.M.G.

HELMUT LOTTI

- 1969 : naissance à Sint-Amandsberg, le 22 octobre.
- 1974 : première apparition sur scène, à l'opéra de Gand.
- 1982 : commence la compétition comme cycliste.
- 1989 : première télévision comme chanteur.
- 1995 : premier album, *Helmut Lotti goes classics*.
- 1996 : deuxième album, *Helmut Lotti goes classics II* (tous deux chez BMG).

ooo

Danemark et la Suède ou encore l'autoroute Patras-Athènes-Salonique en Grèce. La protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de la vie dans les villes ont reçu 5,9 milliards d'ECU.

En Belgique, les prêts individuels se répartissent entre le secteur de l'énergie (7 millions), des transports aériens (32 millions) et des télécommunications pour la modernisation et l'extension du réseau (190 millions). Les prêts globaux se sont élevés à 428 millions représentant les deux tiers de l'activité. Des crédits s'élevant à 268 millions ont été affectés sur des prêts globaux en cours en faveur de 576 PME et 171 infrastructures publiques de petite dimension pour la gestion des eaux et le transport. □

La réforme du traité de Maastricht: une chance pour l'Europe



par
Marcelino Oreja

membre de la
Commission européenne

Désormais, la construction européenne est suivie par des citoyens; c'est une chance et une aspiration, mais aussi un enjeu politique majeur. Je ne pense pas qu'on puisse encore penser la construction européenne comme un pur idéal ou comme un gadget d'intellectuels éclairés. Il s'agit, en revanche, d'un grand enjeu de société, de la nécessité d'avoir sur la scène internationale une présence efficace, de développer et de promouvoir notre modèle de société. Aucun de nos Etats membres, du plus grand au plus petit, ne se trouve en mesure de réaliser seul ces objectifs, qui pourtant, sont la condition du maintien de notre âme profonde, du développement de notre économie, de l'exercice même d'une souveraineté.

Les moyens de faire face

Par le jeu, parfois illusoire, de la politique, le cadre national nous paraît souvent plus simple, plus ouvert à accueillir des revendications; il vaudrait mieux ne pas avoir les contraintes imposées par "Bruxelles". Je ne suis pas tellement sûr que cela ait un fondement. Les contraintes d'un monde globalisé, d'une société internationale toujours plus compétitive, d'une évolution technologique plus rapide que notre capacité de l'intégrer dans notre pensée, ne s'abordent pas en se cloisonnant derrière des frontières. Pendant de trop longues périodes, la frontière a pu bloquer la libre circulation des personnes, mais en tout cas pas les idées, les innovations, les nouveaux défis. C'est bien pour cette raison que je considère comme urgents le renforcement de l'Union politique de l'Europe, la création d'une monnaie unique, l'élargissement de l'Union et, comme la Commission l'a proposé depuis des années sans le succès souhaité, une action supplémentaire d'impulsion pour l'amélioration de nos structures de transport, d'information et de communication.

La Conférence intergouvernementale (par laquelle les Quinze préparent la réforme du traité de Maastricht - ndlr) a essentiellement pour but de créer une forte structure institutionnelle afin de donner à l'Europe les moyens de faire face à une situation en évolution très rapide et qui affecte, chaque jour, nos conditions de vie, notre culture, notre économie.

Nous devons, en premier lieu, prendre conscience du dynamisme de cette situation, des énormes chances que celle-ci peut créer pour nos entreprises, pour nos travailleurs ou pour ceux qui travaillent à l'innovation et à la recherche. Il faut en tirer ensuite les conclusions, y compris en termes constitutionnels.

Garantir la liberté de circulation

Il me semble qu'un ensemble si grand, l'Union à quinze ou, après l'élargissement, à trente membres, nécessite avant tout une base sociale solide. L'époque d'une Communauté gérée sans transparence est révolue. Je crois qu'il s'agit du point principal à traiter dans cette Conférence: faire passer de plus en plus l'Union d'une coopération entre Etats en un patrimoine commun de nos citoyens.

Nous devons également accélérer la politique de suppression de toute entrave à la liberté de circulation, qui constitue certainement une condition essentielle pour le marché, mais aussi pour les personnes. Nous devons aussi garantir que la circulation se fasse à l'intérieur d'un espace de liberté et de sécurité; dans le cas contraire, tôt ou tard cette liberté de circulation risque de se trouver remise en cause. A cet égard, sur la table de la Conférence, il y a deux grandes propositions, qu'il convient de mieux définir: d'une part la possibilité de traiter le contrôle des frontières extérieures et la politique de l'immigration avec le système communautaire de décision, dont l'efficacité est connue, et d'autre part le renforcement de la coopération dans la lutte contre la grande criminalité, le terrorisme et la drogue.

La Conférence est encore en cours; les jeux ne sont pas faits; vigilance et décision s'imposent encore pour arriver à un résultat utile pour la société européenne. Il en va de même pour la création de la monnaie unique, pour l'élargissement ou pour la révision des fonds structurels: il ne s'agit pas de "décisions de Bruxelles" que les Etats membres, malgré eux, doivent imposer. Il s'agit de grandes chances pour nous tous. Il faut que de plus en plus la construction européenne soit l'affaire de chacune et chacun dans sa vie au quotidien. □





Décisions

Bons comptes pour l'UEM

Dès le 1^{er} mars, les Quinze devaient appliquer les règles fixées le 3 février par Eurostat, l'office statistique européen, pour classer huit types d'opérations comptables. La décision d'Eurostat répond à des demandes de clarification de plusieurs Etats membres de l'Union européenne quant au classement de certaines opérations pour l'évaluation du déficit public et de la dette publique. Cette évaluation déterminera l'an prochain quels pays participeront dès 1999 à l'euro, dernière phase de l'Union économique et monétaire (UEM). Les décisions ainsi prises par Eurostat permettent de classer de façon harmonisée dans toute l'Union européenne des opérations qui ne sont pas clairement décrites dans le manuel européen de comptabilité: ainsi les statistiques nationales seront strictement comparables. Par exemple, Eurostat a décidé que les recettes provenant des ventes d'or réalisées par les banques centrales ne peuvent pas être déduites du déficit public: cette décision, qui intéresse dans l'immédiat la Belgique, vaut dans son principe pour les Quinze.

Marché unique des deux-roues

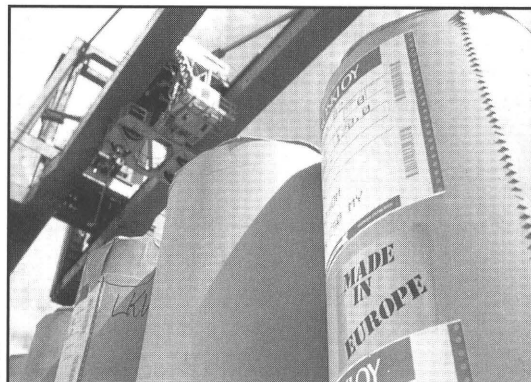
Le marché sans frontières des deux-roues semble à portée de la main: Parlement européen et Conseil de l'Union se sont mis d'accord le 4

février sur une directive qui comble les dernières lacunes dans l'harmonisation des règles techniques nationales. Les douze éléments qui manquaient jusqu'ici, notamment les pneus, les réservoirs de carburant et le niveau sonore admissible se trouvent désormais inclus, ce qui permettra une procédure européenne d'autorisation des nouveaux modèles. La directive, une fois confirmée formellement par le Parlement et le Conseil, s'appliquera aux cyclomoteurs, vélomoteurs et motos - avec ou sans side-car, ainsi qu'aux voiturettes utilisables sans permis de conduire.

Droit de séjour: la Cour de justice épingle la Belgique

Vous êtes espagnol, danois, grec, irlandais... Vous cherchez un emploi dans un autre pays de l'Union européenne. Si le pays de votre choix est la Belgique, vous n'aurez que trois mois pour trouver un travail. Après quoi, sinon, il vous faudra plier bagage. Mais, même si vous avez réussi à vous décrocher un job d'une durée d'au moins un an, régulièrement rétribué, l'Etat belge vous délivrera pendant le premier semestre, contre paiement, deux attestations d'immatriculation successives, valables trois mois chacune, au lieu de la carte de séjour, à laquelle vous auriez droit.

Mais la Cour de justice européenne vient de déclarer ces dispositions non-conformes aux lois européennes. Elle a réaffirmé qu'un travailleur à la recherche d'un emploi, s'il apporte la preuve de ses recherches et s'il a de véritables chances de l'obtenir, ne peut pas être contraint de quitter le territoire de l'Etat membre d'accueil.



© CE

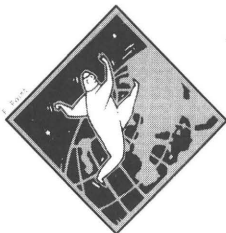
Règles pour contrats à distance

Une directive adoptée par le Conseil de l'Union le 23 janvier, après un accord avec le Parlement européen, donne aux consommateurs la garantie d'un certain niveau de protection lors de la conclusion de contrats de vente ou de location à distance. Ainsi ils ont sept jours ouvrables pour se dédire sans pénalités; ils ont droit à des informations par écrit avant la signature du contrat et à une exécution de la commande dans un délai de trente jours au plus tard. La directive s'applique par exemple au commerce par correspondance, par téléphone ou sur Internet. Elle s'intéresse presque à tous les biens et services, sauf les services financiers et la vente de biens immobiliers.

Initiatives

Un plan d'action pour l'horizon 1999

Au Conseil européen qui réunira à Amsterdam les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, les 16 et 17 juin, la Commission européenne ...



ooo

présentera un plan d'action destiné à achever le marché unique au 1er janvier 1999 au plus tard. Le commissaire européen chargé du marché intérieur, Mario Monti, l'a annoncé le 1er février lors d'une rencontre des ministres de l'industrie des Quinze. Pour ce plan, la Commission envisage quatre domaines d'action: 1. transposition et application efficaces de la législation relative au marché intérieur; 2. simplification du cadre législatif, aux niveaux européen et national; 3. achèvement du cadre législatif européen; 4. développement de politiques européennes importantes pour le marché unique. Ces quatre domaines d'action, tirés de la communication de la Commission sur l'impact et l'efficacité du marché unique, adoptée le 30 octobre 1996, ont fait l'objet le 7 mars d'une conférence de consultation de tous les milieux intéressés - entreprises, consommateurs, syndicats et pouvoirs publics.

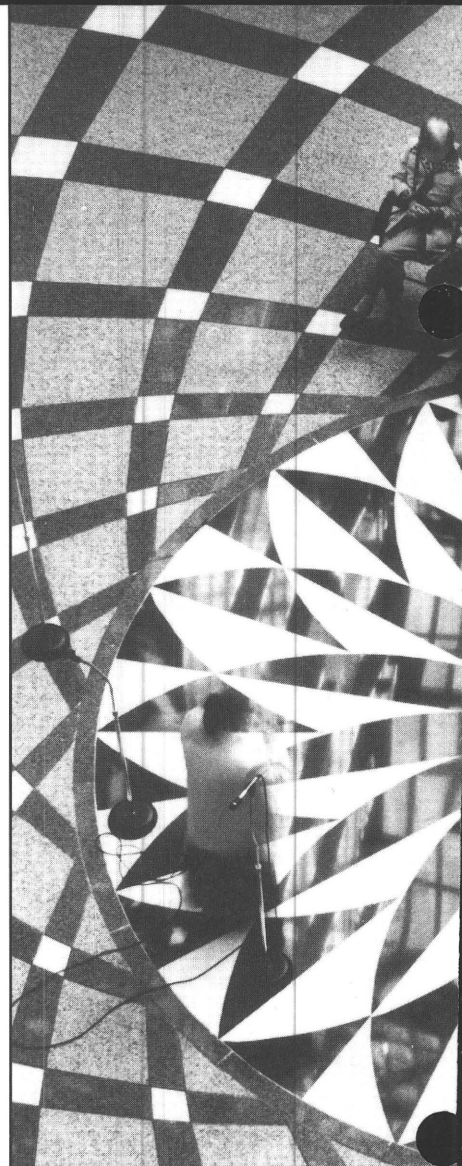
Menaces de sanctions européennes

Désormais, la menace de sanctions pécuniaires plane sur les Etats membres de l'Union européenne qui ne se mettent pas en règle avec la "loi" commune alors qu'ils ont déjà été condamnés par la Cour de justice européenne pour ce même motif. La Commission européenne a d'abord adopté, le 8 janvier, un barème précis pour les sanctions: il s'agira d'astreintes calculées à partir d'une unité de base de 500 ECU et modulées suivant la gravité de l'infraction, sa durée et la dimension de l'Etat fautif. L'astreinte pourra

par exemple atteindre un maximum de 631.771 ECU par jour pour la France et de 186.888 ECU pour la Belgique. Le 29 janvier, la Commission a demandé pour la première fois à la Cour de justice européenne d'imposer ce genre de sanctions à l'Allemagne et à l'Italie: après avoir été condamnés par la Cour pour non-respect de directives "vertes", ces deux pays ne se sont toujours pas mis en règle. La formule des sanctions pécuniaires à l'encontre des Etats membres récalcitrants a été introduite par le Traité de Maastricht, en vigueur depuis novembre 1993.

"Call-back": bientôt plus chers?

Les services téléphoniques de rappel ("call-back"), qui font transiter les communications par les Etats-Unis vont devenir plus chers si les Quinze adoptent la proposition de réforme de la TVA sur les télécom présentée le 29 janvier par la Commission européenne. En revanche, les abonnements et services en ligne, même d'origine américaine, ne verront pas leur coût augmenter. Le régime actuel de TVA implique que les fournisseurs européens de services de télécom facturent cette taxe à leurs clients alors que les compagnies étrangères en sont exemptes. Pour supprimer cette distorsion de concurrence et le manque à gagner qui frappe les budgets des Quinze, la Commission propose de taxer tout service de télécom fourni à un client installé dans l'Union européenne. A la demande des Quinze, la Commission leur a également proposé des mesures d'ur-



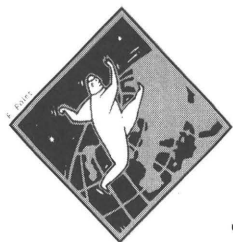
gence permettant d'accélérer ce changement.

Taxes "vertes" et marché unique

Pour indiquer aux Quinze comment appliquer le principe du "pollueur-payeur" sans pour autant perturber le fonctionnement du marché unique, la Commission européenne a adopté le 29 janvier une communication relative aux taxes "écologiques". Dans ce document (COM(97)9), la Commission explique que les Quinze ont une marge de manoeuvre considérable pour promouvoir la protection de l'environnement par la fiscalité. Mais elle rappelle que les taxes "vertes" ne doivent pas opérer de discrimination à l'encontre des produits provenant d'autres Etats membres de l'Union; elle souligne également que les Quinze n'ont pas



© Fotoclub SAB / Alain Schellinckx



donne lieu à des fraudes considérables.

Vu de l'extérieur

Les voisins de l'Est plus pressants

Les ex-"pays de l'Est" se font plus pressants dans leur désir de rejoindre au plus tôt l'Union européenne. Le premier ministre hongrois Gyula Horn est venu plaider la cause de son pays le 30 janvier à La Haye, puisque les Pays-Bas assurent durant ce semestre la présidence de l'Union. M. Horn a insisté sur les sacrifices consentis par les Hongrois pour rendre leur pays capable d'adhérer à l'Union européenne; à présent, il faut les récompenser, a-t-il ajouté. De son côté, le nouveau Président roumain Emil Constantinescu, en visite à la Commission européenne à Bruxelles le 3 février, a présenté le programme de réformes du nouveau gouvernement, destiné à consolider la démocratie et libéraliser l'économie. Quant au Président bulgare, Petar Stoïanov, lui aussi en visite à la Commission, le 30 janvier, il a déclaré que son pays ne ferait peut-être pas partie du premier groupe de nouveaux Etats membres de l'Union; mais il a espéré "qu'on ne tardera pas trop, car cela risque de décourager la population bulgare." Par ailleurs, selon un sondage dont les résultats ont été publiés le 17 janvier, 56,4% des Slovaques se sont prononcés pour l'intégration de leur pays à l'Union européenne; 12,4% s'y opposent et 23% ne savent pas. En outre, 72% des Slovaques souhaitent un référendum sur l'adhésion à l'Union européenne. □

le droit d'utiliser ces mesures "écologiques" pour aider des entreprises nationales, par exemple en les exemptant des taxes en question ou en leur en versant le produit. De toute façon, les Etats membres doivent signaler à la Commission les taxes qui pourraient constituer des aides aux entreprises, celles qui ont des incidences sur les normes et réglementations techniques et celles qui transposent des directives européennes.

En bref

Des représentants de l'Union européenne et de la Suisse ont paraphé le 22 janvier un accord qui ajoute à l'accord de libre-échange de 1972 un protocole instaurant une assistance administrative mutuelle en matière douanière. Il s'agit pour l'Union de combler une lacune dans la lutte

contre la fraude douanière, la Suisse étant le dernier pays européen partenaire à conclure un tel accord.

Pour inciter les Quinze à mieux faire profiter les **régions défavorisées** de la société de l'information, la Commission européenne a adopté le 22 janvier une communication dans laquelle elle présente ses propres actions dans ce domaine. Déjà 29 régions préparent des plans d'action avec l'aide du Fonds européen de développement régional et du Fonds social européen. D'autre part le projet WOLF stimule l'utilisation d'Internet par les PME.

Une conférence Eurotransit 97 s'est tenue à Bruxelles les 6 et 7 février à l'initiative de la Commission européenne afin de dégager les grands traits d'une réforme de transit. Ce régime de circulation des marchandises à travers l'Union européenne



Chaque mois,
des citoyens résidant
en Belgique racontent
à Eurinfo l'Europe
telle qu'ils la voient.

Textes : Xavier Deutsch
Photos : Marina Cox



Une pompe Texaco, une vitrine de voitures d'occasion : à Dilbeek, Piet organise son business. Renault, Volvo, Ford, Hyundai, toutes marques, pour tous clients. L'Europe n'aura de sens que si elle se montre une affaire rentable.

L'Europe pour moi ça n'existe pas. Je n'ai pas vu d'amélioration. Il n'y a que des problèmes de plus en plus dans l'avenir. Ici je vois des problèmes point de vue exportation de véhicules. La TVA est comme ça ici, elle est autre chose ailleurs. Dans l'Union il n'y a pas de TVA sur les véhicules d'occasion au Luxembourg et certaines régions d'Allemagne. Aucune uniformisation, on ne voit pas clair, c'est pas logique. Mais on ne va quand même pas éliminer en Belgique la TVA, sinon il n'y a plus de rentrées. Ca n'irait pas. Alors ? Comment je peux me défendre contre le vendeur allemand ? Déjà la TVA c'est pas logique : la taxe devrait porter sur la valeur ajoutée, mais elle porte sur la valeur totale. Déjà ils ne savent pas comment ça fonctionne en Belgique, comment feraient-ils pour l'Europe ? Désolé, mais il faut apprendre à marcher avant de courir.

Le but, c'est de gagner quelque chose, le but c'est de gagner beaucoup. Mais je crois que toutes les petites sociétés vont disparaître. On a déjà une collaboration en Europe : les moteurs de Volvo sont faits par Audi, et les Range Rover chez BMW. Alfa Romeo fait des moteurs pour Cherokee. Les grandes sociétés se mettent d'accord et s'unissent, Europe ou pas Europe, et les petits vont disparaître.

Ici en face, Eurotegel, il travaille pour qui ? Pour l'Autriche ? Pour l'Espagne ? Non : il travaille pour Ninove, pour Schepdaal. Et si un autre fait des prix extra, il ferme ses portes, c'est tout. On parle beaucoup de l'Europe, mais qu'est-ce qu'on voit de ça ? □

SAVIEZ-VOUS QUE... les juges européens ont donné récemment un coup de pouce supplémentaire aux achats de voitures sans frontières? Ils ont affirmé, dans un arrêt du 20 février 1997, qu'une entreprise établie dans un pays de l'Union européenne pouvait acheter des voitures neuves dans un autre pays de l'Union pour les revendre, sans être concessionnaire d'une marque ni mandataire de clients ayant commandé leur véhicule à l'avance. □



“ J’ai deux avis, de prime abord. Je pense ouverture, c’est le côté qui me plaît: que les peuples et les cultures se rencontrent et qu’on apprenne des autres. L’Europe me réjouit parce que le nationalisme me fait peur. Partager la politique avec d’autres pays, c’est très bon. Mais je n’ai pas envie qu’on assiste à une généralisation. J’aime le côté “Fêtes de Wallonie”, l’identité, la culture propre. J’ai peur que ça se perde. Des USA, on a l’image d’un gros bazar où tout le monde est pareil, mange la même chose et fait la même chose. Je n’ai pas envie que l’Europe soit prise dans ce piège-là.

J’ai envie d’une ouverture, mais aussi qu’on garde chacun nos traditions pour mieux la donner aux autres. La tradition bien perçue, le folklore, c’est très important. Regardez la vieillesse: s’il reste de la tradition, il reste du respect pour les vieux. Sans tradition, on casse les vieux, on les relègue. La tradition aide à avoir des rapports privilégiés entre tous. J’avais chaud au cœur quand les gens faisaient un grand feu dans mon village quand j’étais petite. Il y avait des fêtes de saint-Nicolas, des kermesses terribles. Et maintenant, plus rien. Moi, quand je vois un bal folk qui rassemble toutes les danses de nos régions, j’aime bien. C’est ça que j’aimerais qu’on garde. L’ouverture, oui, l’échange des cultures... Mais avant d’entrer dans un truc pareil, chaque pays doit savoir très bien qui il est, pour mieux en faire le cadeau.

Les hommes politiques ont posé les bases, ils travaillent avec acharnement. Mais nous, on a loupé le début, on lâche le fil, on voit le train qui passe mais il est trop loin, trop compliqué pour qu’on puisse encore y monter. Pourtant je suis à l’univ, je suis touchable facilement, mais je n’ai jamais eu d’info là-dessus. ” □

SAVIEZ-VOUS QUE... le jambon de Forêt Noire, les huîtres de Whitstable (Royaume-Uni), l’huile d’olive de Ligurie (Italie) et les cerises de Rhodochorios (Grèce), sont des appellations désormais protégées dans toute l’Europe des Quinze? Mis en place par la Commission européenne, ce système d’enregistrement européen des dénominations d’origine (déjà 398 produits) permet de lutter contre les imitations et d’aider les consommateurs à distinguer le vrai du faux. □

Marie étudie les romanes aux Facultés de Namur. Elle est jeune, et l’Europe lui appartient, mais elle regarde passer dans la Sambre et la Meuse toutes les questions que cet avenir lui pose, et cherche les réponses à donner.



© PE

Députés en herbe: plus vrai que nature !

Europolis, session simulée du Parlement européen, a réuni une centaine de jeunes à Bruxelles les 21 et 22 février dernier. Ce projet, une idée de l'association EUfrasia, se déroule en collaboration avec le Bureau pour la Belgique du Parlement européen, le Collège d'Europe (à Bruges) et la Fondation Ryckvelde (à Damme-Sijsele) à l'intention d'élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire.

La première expérience d'Europolis s'était tenue l'année passée avec d'autres jeunes "député(e)s". Elle rassemblait alors huit écoles de niveaux différents des communautés française et flamande. Cette année, vingt écoles (dix par communauté) ont participé. C'est dire si ce projet de l'association EUfrasia prend de l'ampleur. Son but: offrir aux jeunes étudiants belges l'occasion de participer activement au développement d'une Europe unie et d'éveiller en eux la conscience d'une dimension européenne et de ses valeurs démocratiques.

Cette fois, dix commissions parlementaires - reprenant chacune un groupe de dix élèves - ont siégé en assemblée. Et c'est une actualité immédiate qui fut gérée et analysée par ces députés en herbe. Des thèmes tels que "la fraude en Europe: à qui la faute?", "l'Euro: un grand mensonge?", "Belgique: paradis

L'école de Dinant lors de la session de février de Europolis.

pour enfants ou pour infanticides", suscitaient bien des réflexions et observations pertinentes de nos jeunes parlementaires.

Hésitants en début de réunion, ils sont devenus de plus en plus affirmatifs par la suite en déployant une étonnante force de persuasion pour défendre leurs arguments. Ils ont aussi démontré leur capacité à parler de problèmes qui ne leur sont pas quotidiens. En un mot: ils ont fait de la politique avec leurs propres moyens et ils n'ont été ni meilleurs, ni pires que leurs aînés dans leur travail de discussion en commission parlementaire.

Ainsi, l'Institut technique communal Frans Fischer de Schaerbeek - représentant quelque cinq nationalités - prit vaillamment parti contre une exclusion éventuelle des Britanniques de l'Union européenne. Cela, en insistant sur la nécessité d'inclure dans le Traité autant les thèses des Etats favorisant les thèses pro-européennes (comme la Belgique ou l'Allemagne), que celles en faveur d'une souveraineté nationale (comme le Royaume-Uni)...

Leurs arguments et, ensuite, leur résolution trouvèrent un vent favorable dans l'assemblée réunie qui les accepta, non pas sans passer par une discussion approfondie et très nuancée. Les représentants des élèves présents à cette session ont souligné, au cours d'une interview individuelle, le plaisir qu'ils avaient à rencontrer d'autres jeunes Européens, ces rencontres étant l'occasion d'élargir leur horizon. Leur

Jumelage de villes: subventions de la Commission européenne

message adressé à l'Union européenne est clair: ils lui demandent entre autres de changer les lois sur l'intégration et de renforcer celles sur le racisme et la xénophobie.

Les élèves de l'institut provincial d'enseignement secondaire de Tubize ont, eux, débattu sur l'importation de graines biologiques "traitées" à laquelle ils se sont montrés radicalement opposés. "Nous sommes contre la nourriture manipulée, et nous ne voulons pas être manipulés", ont-ils clamé. Raison de plus pour évoquer avec eux le problème social qui touche de plein fouet leur région avec la fermeture des Forges de Clabecq.

Comme leurs aînés, ils demandent aux institutions européennes et nationales de prendre davantage compte de l'avis des travailleurs, en vue d'évoluer vers une Europe plus sociale où chacun d'eux aurait une place... Plus que d'autres jeunes, ils ont pas mal de doutes sur leurs perspectives d'avenir, mais un début d'espoir leur fut apporté par l'adoption de leur solution par l'assemblée.

La Wallonie était encore dignement représentée par le Collège Notre-Dame de Bellevue de Dinant, dont la résolution concernait l'augmentation du trafic routier. Mais les arguments déployés par les Dinantaises n'ont malheureusement pas convaincu l'assemblée et leur résolution fut rejetée. Il en fut de même pour l'Institut Saint-Joseph de Charleroi qui s'est prononcé sur l'Euro.

Enfin, l'Athénée communal Bracops-Lambert d'Anderlecht se pencha sur la fraude en Europe, ... avec succès, puisque leur résolution est passée.

Pour tous, "l'essentiel étant de participer", ce dont ils ne se sont pas privés. Espérons que cela leur donnera le goût de la politique. La génération actuelle des eurodéputés ne doit-elle pas trouver des successeurs ? □

S. Kapella

**Pour tout contact
ou information
complémentaire,
n'hésitez pas
à appeler**

le Parlement
européen/Bureau
pour la Belgique
Rue Belliard, 97-113
1047 BRUXELLES
Tél. 02/284 20 05
Fax 02/230 75 55

Chaque année depuis 1989, la Commission européenne soutient, à travers un programme spécifique, le jumelage de villes considéré comme un cadre approprié permettant d'associer davantage les citoyens et leurs élus locaux à la construction européenne.

Ce programme se traduit par l'octroi de subventions à un certain nombre d'actions de jumelage à caractère européen visant, d'une part, la **création de nouveaux liens entre villes** de pays et régions jusqu'ici peu engagés dans le jumelage et, d'autre part, l'**approfondissement des liens existants**. Sont également éligibles certaines actions visant au rapprochement entre citoyens de communes de l'UE et des pays d'Europe centrale et orientale, des pays baltes, de Chypre ou de Malte.

Depuis la création de ce programme, environ dix-huit mille villes à travers l'Europe ont bénéficié d'un soutien communautaire pour réaliser leurs échanges. La Commission européenne s'efforce d'encourager le plus grand nombre d'initiatives possibles, tout en **orientant son soutien à certains types d'actions considérées comme prioritaires**.

Les actions pouvant bénéficier d'une subvention dans le cadre de l'aide communautaire en faveur des jumelages sont de quatre types:

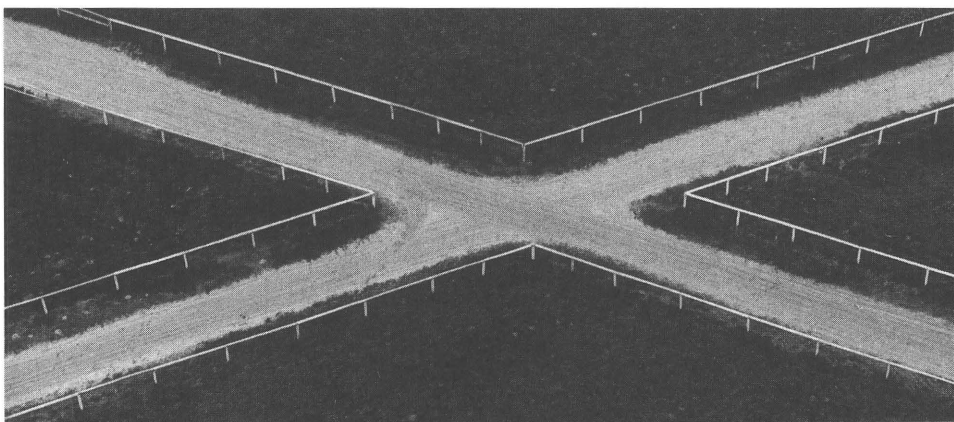
- I. Echanges entre citoyens de villes jumelées et à jumeler (distantes de plus de 250 km);**
- II. Colloques;**
- III. Séminaires de formation et d'information;**
- IV. Actions innovatrices.**

Il existe deux types de formulaires dans les onze langues communautaires:

- * échanges entre citoyens de villes jumelées (ACTION I.)
- * colloques et séminaires (ACTION II. et ACTION III.)

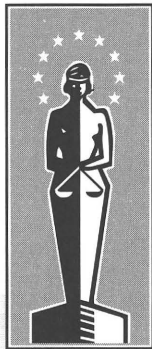
Ceux-ci peuvent être obtenus au Bureau en Belgique de la Commission européenne, rue Archimède 73, 1000 Bruxelles. Fax: 02/295.01.66.

© Fotoclub SAB



A quand des salaires équitables pour tous ?

Combien d'Européens ont une rémunération équitable? Impossible à savoir. En tout cas, la garantie d'une telle rémunération ne va pas de soi dans une situation où la proportion d'emplois précaires va croissant, et où les rémunérations sont de moins en moins souvent fixées par des conventions collectives.



EURODROIT

à votre service

Vous pouvez contacter Eurodroit par téléphone au (02) 295 94 78 tous les jeudis de 14 à 18 heures

Toute demande d'information écrite peut être adressée à

EURODROIT
rue Archimède 73
1000 Bruxelles

Entretiens individuels sur rendez-vous

Le principe selon lequel tout emploi doit être rémunéré équitablement figure dans la Charte communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs. En 1993, la Commission européenne avait publié un avis sur la rémunération équitable, dans lequel elle demandait aux autorités nationales de garantir le respect de ce principe, tout en améliorant la connaissance statistique des rémunérations. Pour savoir dans quelle mesure les Quinze avaient donné suite à cet avis, la Commission leur a adressé un questionnaire, dont les réponses ont fourni la matière d'un récent rapport.

Celui-ci précise d'abord que, dans tous les pays de l'Union, la rémunération équitable, liée au travail et placée sous la responsabilité des employeurs, se distingue de la notion de niveau de vie décent, qui appartient à la politique sociale. Presque tous les gouvernements nationaux estiment que l'Etat ne doit pas intervenir dans la fixation des rémunérations. En outre, la connaissance statistique des salaires et autres rémunérations reste limitée,

et les comparaisons entre pays à cet égard apparaissent hasardeuses.

Pourtant, il existe un salaire minimum national établi par la loi en Espagne, en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Portugal. Dans huit autres pays, dont la Belgique, des conventions collectives fixent des salaires minimums. Enfin, en Irlande et au Royaume-Uni, le salaire minimum n'existe que dans un petit nombre de secteurs jugés fragiles, comme l'agriculture au Royaume-Uni. Toutefois, beaucoup d'employeurs considèrent le salaire minimum comme un obstacle à l'embauche des chômeurs de longue durée. On étudie donc aux Pays-Bas la possibilité d'autoriser une telle embauche à 70% du salaire minimum, moyennant une formation. Ajoutons que dans trois pays sur les Quinze - l'Espagne, l'Italie et le Portugal - le droit à une rémunération équitable figure dans la Constitution.

Actuellement, la multiplication des professions non réglementées et des emplois précaires, ainsi que le développement du travail indépendant, laissent de nombreux travailleurs en-dehors de toute politique des revenus. En outre, le niveau des salaires varie, de plus en plus souvent, d'année en année en fonction des fluctuations de la conjoncture économique, ce qui ne facilite pas le maintien d'une rémunération équitable. Le glissement des emplois de l'industrie vers les services accélère cette évolution.

Néanmoins, note le rapport, les travailleurs à temps partiel, dont la proportion augmente également, peuvent le plus souvent bénéficier des mêmes dispositions que leurs collègues employés à temps plein. D'autre part, on a adopté dans certains pays des lois destinées à protéger les emplois précaires. Ainsi, en Allemagne et en Autriche, des commissions spéciales sur le travail à domicile, composées de représentants patronaux et syndicaux, fixent des barèmes de rémunérations et même, en Autriche, certaines conditions de travail. En Espagne et au Portugal, des lois imposent au secteur du travail à domicile un salaire au moins équivalent à celui qui serait versé pour la même tâche dans des conditions d'emploi traditionnelles. Aux Pays-Bas, on envisage une loi de protection des travailleurs à domicile. □



© Fotoclub SAB

au jour le jour

17 février 1997

Concurrence: le commissaire européen Karel Van Miert donne son feu vert à une adaptation du système libéral d'aides aux entreprises exportatrices, qui met un terme au différend opposant la Belgique et l'Union européenne.

Monnaie unique: le Conseil européen des ministres des finances juge "crédible" le plan de convergence 1997-2000 qui devrait placer la Belgique parmi les premiers pays à adopter l'euro au 1er janvier 1999. La sélection interviendra au printemps 1998, sur la base des performances budgétaires de chaque Etat en 1997.

20 février 1997

Libre circulation: la Cour européenne de justice condamne la Belgique pour sa législation qui impose aux ressortissants de l'Union européenne, demandeurs d'emploi chez nous, de quitter le territoire après un délai de trois mois, et d'obliger les travailleurs d'autres Etats membres à se procurer des documents contre paiement.

24 février 1997

UE/Palestine: l'Union palestinienne et l'Autorité palestinienne, représentée par Yasser Arafat, signent à Bruxelles un accord intérimaire de commerce et de coopération. L'entité palestinienne rejoint ainsi le Maroc, Israël et la Tunisie, déjà économiquement associés à l'Union.

27 février 1997

Enseignement: le commissaire européen Erkki Liikanen et le ministre belge des travaux publics André Flahaut posent la première pierre de la nouvelle école européenne au Campus de la Plaine, à Ixelles. Cette troisième école européenne, après celles de Woluwe et d'Uccle, devrait être inaugurée en septembre 1998.

3 mars 1997

Environnement: les 15 ministres de l'environnement se mettent d'accord sur l'objectif de réduire de 15% d'ici à 2010, par rapport à leur niveau de 1990, les émissions de gaz (comme le CO₂) contribuant à l'effet de serre.

Social: "Renault a commis une faute en décidant la fermeture de son siège de Vilvorde car il n'a pas respecté les directives européennes en matière de licenciement collectif et de comités d'entreprise européens", déclarent les commissaires Karel Van Miert (concurrence) et Pdraig Flynn (affaires sociales) à Bruxelles.

5 mars 1997

Social: La décision de Renault de fermer son usine de Vilvorde "a porté un coup grave à l'esprit de confiance européen", déclare le président de la Commission européenne Jacques Santer. Celui-ci a rappelé que les deux directives concernées (l'une sur les comités d'entreprise européens, l'autre sur les licenciements collectifs) ont été correctement transposées en lois nationales belge et française, et que, par conséquent, la Commission n'a aucune raison d'introduire une action contre les autorités de ces Etats membres. Comme elle ne peut pas introduire de recours individuel contre une entreprise, il appartient donc, sans préjudice d'éventuelles

actions que pourraient entamer les autorités belges, aux travailleurs de Renault à Vilvorde ou à toute autre partie intéressée de faire valoir devant les tribunaux nationaux les droits dont ils estiment être lésés, tant au regard du droit communautaire que du droit national.

6 mars 1997

Social: Lors d'une visite à la Commission européenne et suite à l'annonce de la fermeture de Renault Vilvorde, le roi Albert II fait part de sa vive préoccupation face à l'absence d'une Europe sociale réelle et à l'insuffisance de la politique européenne de l'emploi.

12 mars 1997

Décès: Le Néerlandais Hendrik Brugmans, 90 ans, fondateur du Collège d'Europe à Bruges en 1949, dont il sera le recteur jusqu'en 1972. Premier président du mouvement fédéraliste européen, en 1946, il fut jusqu'à sa mort un ardent défenseur de l'intégration européenne.

publications

■ gratuites

Les publications précédées d'une ➔ sont disponibles au Bureau en Belgique de la Commission européenne (adresse p. 20), les autres à l'adresse indiquée:

➔ "L'Europe des Quinze: chiffres-clés", Commission européenne/Eurostat, coll. L'Europe en mouvement, 39 p. Tous les chiffres et diagrammes sur la population, le niveau de vie, l'emploi, l'économie, le rôle international de l'Europe, en comparaison avec les principaux partenaires et concurrents de l'Union. N° catalogue CM-97-96-798-FR-C.

➔ "A la découverte de l'Europe", Commission européenne, coll. L'Europe en mouvement, 78 p. N° cat.: CM-97-95-289-FR-C. Cette brochure aborde chacun des 15 Etats membres de l'Union: géographie, système politique, économie, caractéristiques nationales. La réunion de bandes dessinées, de tableaux, de cartes, de photos et, à la fin, d'un aperçu du fonctionnement de l'Union rend cette brochure à la fois attrayante et instructive pour un public de jeunes.

• "Les chefs d'établissement scolaire dans l'Union européenne", 96 p., "Les conseils consultatifs et autres formes de participation sociale dans les sys-

tèmes éducatifs de l'Union européenne", 92 p., "Dix années de réformes au niveau de l'enseignement obligatoire dans l'Union européenne 1984-1994", 320 p. Disponibles dans la limite des stocks disponibles, et en priorité aux relais d'information du monde de l'éducation, auprès de l'Unité européenne d'Eurydice, rue d'Arlon 15, 1050 Bruxelles. Fax: 02/230.65.62.

■ en vente

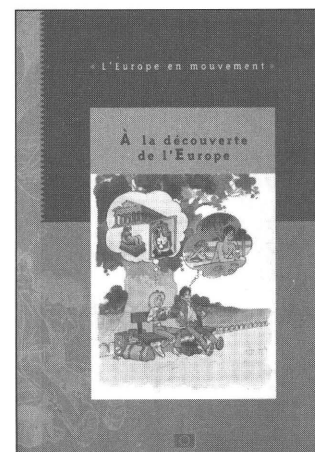
Les publications suivantes sont en vente:

- au Moniteur belge, rue de Louvain 40-42, 1000 Bruxelles;
- à la Librairie européenne, rue de la Loi 244, 1040 Bruxelles;
- au CREDOC, rue de la Montagne 34/11, 1000 Bruxelles;
- à la librairie Jean de Lannoy, avenue du Roi 202, 1060 Bruxelles; ou à l'adresse indiquée:

- "La justice pénale et l'Europe", sous la dir. de François Tulkens et Henri Bosly, Bruylant, Bibliothèque de la Faculté de droit de l'UCL, 550 p., 2850 FB.
- "Unité et diversité: notions autonomes et marge d'appréciation des Etats dans la jurisprudence de la Cour euro-

péenne des droits de l'homme", par Elias Kastanas, Bruylant, 480 p., 2850 B.

- "Annales d'études européennes de l'UCL 1996", Bruylant, 272 p., 1950 FB.
- "Les nouveaux développements du procès équitable au sens de la Convention européenne des droits de l'homme", Actes du colloque du 22 mars 1996 en la Grande Chambre de la Cour de cassation, Bruylant, 200 p., 1950 FB.
- "Vers la grande Europe. Essai pour reconstruire une communauté de peuples et d'Etats", par Bernard Huchet et Henri Malosse, avec une préface du commissaire européen Yves-Thibault de Silguy, Bruylant, 244 p., 540 FB.
- "Les chiffres-clés de l'éducation dans l'Union européenne", Unité européenne d'Eurydice, 200 p., 25 ECU (hors TVA).
- "Répertoire des groupes d'intérêt", Commission européenne, 621 p., 23 ECU (hors TVA). Ce répertoire européen des lobbies présente plus de 600 organisations européennes sans but lucratif chargées de défendre des idées ou les intérêts d'un secteur déterminé.



La vie au Bureau

Le 20 février dernier, le Bureau en Belgique a accueilli M. Michel Petite, directeur de la Task Force "Conférence intergouvernementale" de la Commission européenne. Ce lunch-débat était organisé en collaboration avec la Maison de l'Europe de Bruxelles. La CIG, actuellement en cours, vise à réformer le traité de Maastricht.



© T. Dauwe

MM. Michel Petite et Albert Coppé, Président de la Maison de l'Europe de Bruxelles.



A épinglez



A l'occasion de la Fête de l'Europe le 9 mai prochain et qui marque l'anniversaire de la déclaration Schuman, la Commission européenne vous convie à deux événements:

- le samedi 10 mai, Journée "Portes ouvertes" afin de découvrir la Commission, le Parlement européen et le Conseil des Ministres;
- le même jour, une grande fête sera organisée au Rond-Point Schuman à Bruxelles. Plusieurs régions d'Europe présenteront leurs spécialités culinaires, et des groupes folkloriques vous entraîneront dans de folles farandoles...

Cette nouvelle Europe ne m'apparaît pas comme une civilisation; c'est une entreprise somme toute plus cynique. Les dirigeants des pays membres de l'Union européenne n'adhèrent qu'en paroles aux grands idéaux européens: liberté d'expression, droits de l'homme, triomphe de la Raison, droit à la différence d'opinion, importance de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cependant, lorsque ces idéaux se heurtent aux puissantes banalités de "la réalité" (le commerce, l'argent, les armes, le pouvoir), c'est la liberté, alors, qui est mise à mal.

L'écrivain **Salman Rushdie**, dans *Libération* du 14 février 1997

Ils ont dit ou écrit ...

Depuis 1990, l'écart de l'investissement en technologie de l'information entre l'Europe et les Etats-Unis ne cesse de se creuser. Il est urgent que l'Europe se ressaisisse et pas seulement en équipant ses écoles de PC. Ou en formant ses jeunes. Si les Européens ne font que cela, dans dix ou quinze ans, ils seront économiquement morts.

Jean-Marie Descarpentries, PDG de Bull, dans *Le Soir* du 20 février 1997

Nous avons besoin de nations sans nationalisme, d'Etats sans étatsisme et d'une Europe moderne; telle est ma réponse. L'Union européenne deviendra le cadre essentiel pour ces Etats et ces nations, collaboreront dans un partenariat étroit, mais décentralisé.

Malcolm Rifkind, secrétaire au Foreign Office, dans *La Libre Belgique* du 26 février 1997



"L'Europe ne se fera d'un coup, ni dans une construction d'ensemble elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait."

Robert Schuman
"Pour l'Europe"

EURINFO est édité par le Bureau en Belgique de la Commission européenne
73 rue Archimède
1000 Bruxelles
Tél. (02) 295 38 44
Fax (02) 295 01 66

Secrétaire de rédaction:
François JANNE D'OTHÉE

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas nécessairement la position de la Commission.

La reproduction des articles est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et envoi au Bureau en Belgique de la publication.

© CECA-CEE-CEEA
Bruxelles-Luxembourg 1997
CC-AH-97-003-FR-C

Lay-out et mise en page :
UPO - Bruxelles

Impression :
La Charte - Bruges